

la Creuse

N° 46 > novembre - décembre 2010



P. 14

ACTIONS

Tout droit sur le RD941



P. 20

SPORTS

La bonne vague de la natation creusoise



P. 22

NATURE

Déchets : limiter avant de trier

■ DOSSIER

Domotique : au service du vieillissement

page 7

INCLUS

GUIDE SERVICE
HIVERNAL
DES ROUTES
DÉPARTEMENTALES

LA CREUSE

Avec vous au quotidien

Réseau Départemental de transport



- 21 lignes régulières pour voyager tranquille
- 7.800 élèves transportés chaque jour

CONSEIL GENERAL DE LA CREUSE

Pôle Aménagement et Transports - Service des Transports

14 avenue Pierre Leroux - BP 17 - 23001 Guéret Cedex - Tél. 05 44 30 27 23

www.creuse.fr



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5

UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

LA DOMOTIQUE :
LE VIEILLISSEMENT A DE L'AVENIR p. 7-13

I ACTIONS I

ROUTES DÉPARTEMENTALES :
TOUT DROIT SUR LA RD941 p. 14-15HANDICAP :
LA MDPH, MODE D'EMPLOI p. 16-17CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :
C'EST REPARTI p. 18-19

I NATURE I

DÉCHETS :
PRÉVENIR, PLUTÔT QUE GUÉRIR p. 20-21

I SPORTS I

NATATION :
SUR LA VAGUE DU SUCCÈS p. 22-23

I RACINES I

LE PAYS DUNOIS À L'INVENTAIRE p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

D'autres solidarités

ALORS que viennent de se conclure les Rencontres Solidaires de novembre, nul ne sera étonné que votre Magazine mette une nouvelle fois en valeur ce principe de solidarité auquel nous tenons et qui donne toute sa légitimité à l'action du Conseil Général. En ces temps difficiles, seule la réaffirmation des liens qui unissent les citoyens d'un même territoire constitue un rempart efficace à l'individualisme galopant, une réponse adaptée pour remédier à nos maux. Repenser toujours cette solidarité départementale pour agir au plus près des besoins des Creusois : c'est ce que nous nous efforçons de faire au quotidien, autant pour atténuer, auprès des plus fragiles d'entre nous, l'outrage du temps qui passe, que pour affronter le temps qu'il fait.



Ainsi, l'expérimentation de la domotique menée dès 2007 dans notre Département, a prouvé qu'il était possible, en assurant nos missions fondamentales d'accompagnement de nos aînés, de faire rimer solidarité et modernité. Notre dossier revient sur cette aventure technologique, dont nous mesurons aujourd'hui la portée, avec la généralisation du pack domotique : ce kit modifie considérablement les condi-

tions du maintien à domicile et favorise, en toute sécurité, l'autonomie des personnes.

Cette sécurité est également au cœur de nos préoccupations, à l'approche des premiers frimas et autres aléas climatiques qui peuvent rendre difficiles les trajets journaliers de nos concitoyens. C'est la raison pour laquelle le Conseil Général maintient l'effort consenti pour assurer la viabilité hivernale sur les infrastructures routières départementales. Le supplément du présent numéro de votre Magazine met en avant la modernité des moyens techniques mis en œuvre, l'importance des moyens humains déployés, pour garantir sur l'ensemble du territoire et à l'ensemble des habitants les meilleures conditions de circulation.

Le Conseil Général poursuit sans faillir ses missions de service à la population. Pour une solidarité qui se conjugue par tous les temps et à tous les temps de la vie.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Novembre/Décembre 2010.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Maquette : Lydie VIALATOU.

Textes : Delphine BONNIN, Jean-Luc OZIOL,
Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine),
Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur
de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine
(fiches du patrimoine), Conseil Général de la Corrèze
(Dossier domotique, pages 10-11).

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?



ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉE

A toutes les saisons, battons la campagne, à pied, à cheval ou à vélo, et prenons le temps de découvrir ce qui fait le charme de nos paysages creusois ! Dans ce territoire qui fait la place belle aux activités de nature, la randonnée occupe le premier rang, tant par le nombre de pratiquants que par le potentiel touristique qu'elle représente.

Le Conseil Général est en charge de l'aménagement et de l'entretien des itinéraires d'intérêt départemental identifiés au sein d'un Plan Touristique de la Randonnée. Devant l'évolution des kilométrages balisés, le Département lance une nouvelle consultation portant sur l'ensemble des tâches de remise en état et de balisage des chemins de randonnée pour les quatre prochaines années.

Au programme : nettoyage et élagage, abattage, mais aussi suppression ou pose de signalétique, pour un montant annuel compris entre 70.000 et 190.000€ H.T.

Gageons que tous, promeneurs, touristes ou usagers, sauront apprécier les efforts d'accessibilité et de valorisation de ce patrimoine commun.

**INFO + : PÔLE DÉVELOPPEMENT
- SERVICE ECONOMIE ET TOURISME
14, AVENUE PIERRE LEROUX - 23000 GUÉRET
- TÉL 05 44 30 28 91**



ACCÈS INTERNET

L'aide à l'installation Wimax prolongée

Vous n'avez pas accès à l'Internet haut débit ? L'aide à l'installation par Wimax, satellite et Wifi est prolongée jusqu'au 31 décembre 2010.

DÉJÀ prolongée jusqu'à fin mars, puis fin juin, puis fin septembre, l'aide à l'installation de la connexion au réseau Internet haut débit DORSAL(*) par WiMax, satellite et Wifi est prolongée jusqu'au 31 décembre. Cette aide concerne l'installation des kits WiMax, des kits satellite pour les utilisateurs finaux non éligibles à l'ADSL et au WiMax, des kits Wifi lorsque cette technologie est déployée sur demande du syndicat mixte.

Financée par le gestionnaire du réseau, Axione Limousin, l'aide est versée directement à l'un des deux installateurs actuellement agréés : @2Cnet et Réseaux et Services. Cette aide à l'installation s'applique à l'ensemble du Limousin, y compris dans les zones éligibles à l'Internet par ADSL, afin de permettre aux internautes de bénéficier des meilleurs débits, soit par exemple du 2 Mbits/s descendant en WiMax, de préférence au 512 Kbits/s en ADSL pour les lignes les plus éloignées des centraux téléphoniques.

Cette prolongation accompagne la progression enregistrée ces derniers mois du nombre d'abonnés aux solutions d'accès à l'Internet haut débit WiMax et Satellite. Fin septembre, sur 44.565 abonnés utilisant le réseau DORSAL, 2.836 avaient recours à une solution WiMax (1.049 en Corrèze, 717 en Creuse et 1.070 en Haute-Vienne), 835 à une solution Satellite (415 en Corrèze, 142 en Creuse et 278 en Haute-Vienne), et 161 à une solution Wifi (77 en Corrèze, 55 en Creuse et 29 en Haute-Vienne).

Ces abonnements sont proposés par l'une des quatre sociétés fournissant ce type d'accès à l'Internet haut débit sur le réseau DORSAL : Alsatis, Idyle Télécom, Numéo et Vivéole.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 0810 87 23 19 (NUMÉRO AZUR, COÛT D'UN APPEL LOCAL).

(*) DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin) est un syndicat mixte qui rassemble les collectivités territoriales membres suivantes : Conseil régional du Limousin, Départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, Ville de Limoges, Communauté d'agglomération de Brive, Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury, Communauté de Communes de Tulle Cœur de Corrèze.

le Savez-vous ?

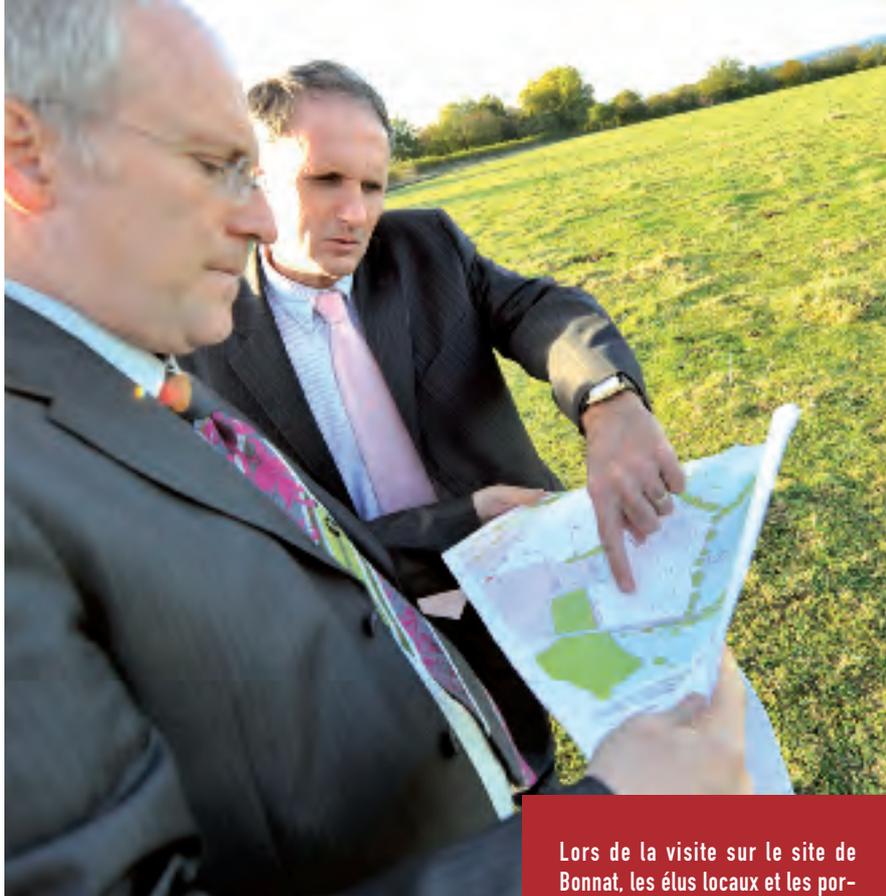
**DES AIDES POUR L'INSTALLATION
DES AGRICULTEURS**

Le Conseil Général soutient les agriculteurs dans leurs projets d'installation sur le département : en complément de dispositifs existants, le Chèque Installation a ainsi pour vocation de donner un réel coup de pouce aux exploitants. Deux types de candidats peuvent prétendre à cette aide départementale, destinée avant tout à l'investissement. Les jeunes agriculteurs, qui perçoivent la Dotation Jeune Agriculteur pour démarrer leur activité agricole, peuvent solliciter un complément de 4.000€. Une aide de 3.200€ peut également être accordée aux exploitants de moins de cinquante ans ne bénéficiant pas de la D.J.A.

Après proposition des Jeunes Agriculteurs de la Creuse en charge de l'instruction des dossiers, l'aide départementale est soumise à l'approbation de la Commission permanente du Conseil Général. Au total, depuis le début de l'année 2010, ce sont 179.350€ qui ont ainsi été attribués pour aider une cinquantaine d'agriculteurs.

INFO + : PÔLE DÉVELOPPEMENT

– SERVICE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL
14, AVENUE PIERRE LEROUX - 23000 GUÉRET
– TÉL : 05 44 30 24 24



Lors de la visite sur le site de Bonnat, les élus locaux et les porteurs du projet de centrale solaire.

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Au soleil de Bonnat

Le projet de centrale solaire de Conexia Energy à Bonnat devrait entrer dans sa phase de réalisation au cours de l'été prochain. Une première en Creuse.

CE sera une première en Creuse. Les dossiers de demande de permis de construire et d'étude d'impact ayant été déposés en préfecture fin octobre, la société Conexia Energy espère pouvoir démarrer le chantier de construction de sa centrale solaire d'ici l'été prochain, à Bonnat, sur un terrain de 12 hectares loué par la commune pour une durée de 20 ans.

Spécialisée dans les énergies renouvelables, et plus particulièrement l'éolien et le solaire photovoltaïque, Conexia Energy a été créée en 2006 et vient de s'associer avec le groupe espagnol Solarig pour conforter son développement. Estimé à 15 millions d'euros entièrement financés sur fonds privés, le projet de centrale de Bonnat est d'une puissance de 6 mégawatts/heure ; sa capacité de production représente l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'une ville de 5.000 habitants.

Si tout se passe normalement, les 23.000 panneaux de la future centrale photovoltaïque, implantés à des hauteurs allant de 80cm à un peu plus de 2m du sol, devraient être raccordés au réseau public avant la fin 2011. À la clé, une production d'électricité vendue à 0,3428€ le kWh à ERDF, ainsi que la création de trois emplois pour la maintenance et la sécurité du site.

Pour le Conseil Général, qui apporte son soutien logistique afin de faciliter les démarches administratives, ce projet concrétise une volonté affichée depuis plusieurs années de faire du département un territoire innovant dans le domaine des énergies renouvelables. C'est d'ailleurs à ce titre qu'un appel à projets a été lancé par le Syndicat mixte de l'aéroport de Montluçon-Guéret, dans lequel le Conseil Général est partie prenante, afin d'y installer une centrale photovoltaïque encore plus importante que celle de Bonnat. Les résultats de cette consultation d'entreprises devraient d'ailleurs être connus dans les prochaines semaines.





UN AGENT - UN MÉTIER

Jacky, gestionnaire de parc bureautique

Téléphonie et informatique, recherche-développement et dépannage, nombreux sont les domaines d'intervention des personnels de la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication du Conseil Général.

COMME trois de ses collègues qui travaillent au sein de la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication (DISC), Jacky est en charge depuis plus de deux ans du parc bureautique du Conseil Général. Avec un baccalauréat professionnel en maintenance bureautique et télématique, il a d'abord travaillé sept ans dans l'artisanat, au service des particuliers. Quelques années comme agent d'exploitation à la DDE ne lui font pas passer le virus de l'informatique et de la téléphonie, et c'est à la faveur des transferts des personnels de l'Etat qu'il peut à nouveau exercer son métier d'origine.

DE L'HUMAIN DERRIÈRE LA TECHNIQUE

Si le titre de gestionnaire de parc bureautique peut sembler un peu barbare aux non-initiés, Jacky le résume ainsi : « Avec mes collègues, nous nous occupons du poste de travail des personnels du Conseil Général, c'est-à-dire de leur téléphone, de leur ordinateur, de leur imprimante ».

La tâche s'avère pourtant moins simple qu'il n'y paraît. Il faut gérer l'installation et la maintenance de quelques 1700 postes informatiques, 800 lignes téléphoniques, 46 copieurs et une centaine d'imprimantes, ce qui amène l'équipe à intervenir sur plus de 50 sites du Département, dans la ville-préfecture, dans les UTAS (Unités Territoriales d'Action

Sociale), les UTT (Unités Territoriales Techniques) ou dans dix-huit collèges.

Plus spécifiquement, Jacky a la responsabilité de la téléphonie au Conseil Général. En grand maître des autocommutateurs – ces grosses machines qui relient tous les postes au réseau téléphonique public – lui seul, discerne au milieu d'un amas de fils colorés le fax utilisé par Maryline ou le standard téléphonique de Nathalie. Et il en met de l'humain, derrière la technique. D'ailleurs, si les évolutions technologiques le passionnent – et il en a connu, depuis les téléphones à cadran de ses débuts ! – il apprécie surtout le service qu'il peut apporter aux usagers. Qui n'hésitent pas à le solliciter. Un souci technique ? Les appels fusent ! « Un problème de téléphone sur un de nos sites, et c'est plus d'une trentaine de coups de fil reçus dans la demi-heure ! »

Cette disponibilité et cette réactivité nécessaires ne sont pas pour déplaire à Jacky. Modestement, il rappelle que son rôle consiste uniquement à assurer un bon fonctionnement des « tuyaux » pour ses collègues. Mais celui qui se considère avant tout comme leur dépanneur contribue grandement à faciliter le travail de l'ensemble des agents de la collectivité. ■

INFO + : 25 PERSONNES TRAVAILLENT À LA DISC SUR DES MISSIONS AUSSI VARIÉES QUE LA REPROGRAPHIE, LA MAINTENANCE INFORMATIQUE, L'ÉTUDE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS SPÉCIFIQUES.

Domotique : le vieillissement à de l'avenir

La Creuse ouvre la voie d'une nouvelle manière d'appréhender le vieillissement, avec la mise en place de packs domotiques aux domiciles des personnes âgées. Issu d'une expérimentation conduite en 2007, ce dispositif vaut à notre département une distinction nationale. Il offre également un horizon nouveau à des jeunes, avec une formation supérieure qualifiante qui peut désormais s'appuyer sur le Centre de Ressources Domotique de la Communauté de Communes de Guéret – Saint-Vaury.

PARTENARIAT AVEC LEGRAND



Le 4 octobre dernier, un accord de partenariat a été signé par Gilles Schnepf, Président Directeur Général de Legrand, et Jean-Jacques Lozach, Sénateur et Président du Conseil Général de la Creuse, portant sur l'assistance à l'autonomie. Ce partenariat se donne deux objectifs : contribuer au maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions de sécurité et de confort ; amplifier la dynamique de l'économie locale autour de la domotique.

Dans le cadre de cet accord, la participation de Legrand se situe à deux niveaux : d'une part, l'industriel participe à la formation des divers intervenants (installateurs électriciens, équipes support, intervenants à domicile, etc.) du Conseil Général de la Creuse ; d'autre part, il accompagne la mise en œuvre des produits, notamment le chemin lumineux (voir page 11 « comment ça marche »).

Ainsi Legrand fait-il la démonstration de son savoir-faire et de sa volonté de proposer des solutions innovantes pour améliorer la sécurité et le confort des personnes âgées : Legrand s'implique aussi au travers de formations, de projets de recherche européens ou encore en proposant des solutions qui s'adaptent et compensent la perte d'autonomie. L'objectif de tous ces travaux est de rendre naturel le maintien à domicile et le mieux vivre chez soi.

Ce partenariat fait suite à une première expérimentation réalisée en Creuse en 2007 et 2008, au cours de laquelle plusieurs logements avaient été équipés de solutions domotiques pour contribuer au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Cette expérimentation a permis d'explorer toutes les pistes possibles en partenariat avec Legrand, bien sûr, mais aussi avec d'autres opérateurs et professionnels du bâtiment. Les options dégagées sont celles qui répondent aux besoins essentiels de sécurité et de convivialité exprimés par les personnes dépendantes.



Domotique

Avec Domo Creuse Assistance, le Conseil Gé à domicile des personnes dépendantes dans tout en confortant la dimension humaine.

Aux origines, quelque part entre le gadget et l'indispensable, la domotique était un produit destiné à une clientèle relativement fortunée désirant disposer de tous les outils de confort et de sécurité à son domicile ; quelque part entre la volonté et la nécessité, il y avait aussi le Conseil Général de la Creuse et sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Lesquelles, étant âgées, sont moins sensibles au « high-tech » et très rarement, chez nous, adossées à un gros pouvoir d'achat. Oui, mais, on était quelque part en France. En Limousin. En Creuse. Là où s'écrit l'avenir du vieillissement à la française : 34% de plus de 60 ans ici depuis plusieurs années quand ce ratio ne deviendra réalité hexagonale que vers la moitié de ce siècle débutant. L'un des leaders mondiaux de la domotique battait pavillon juste à côté, à Limoges. Imaginer de nouvelles formes de maintien à domicile, adapter le savoir-faire de l'un à la demande de l'autre. Il suffisait alors de se rencontrer, puis de travailler ensemble, entraînant dans la dynamique d'autres acteurs. Ce fut l'expérimentation de 2007 et 2008, avec une dizaine de foyers creusois équipés en divers matériels destinés à leur faciliter la vie quand elle est déjà compliquée par une mobilité réduite et les réflexes amoindris par la lassitude des corps. Cette expérimentation fut fort utile pour déterminer, parmi tous les produits proposés, ceux qui avaient une réelle utilité de ceux qui en avaient moins ou qui pouvaient représenter une gêne pour l'usager.

Les packs domotiques issus de cette expérimentation et désormais proposés aux particuliers constituent donc le passage à une nouvelle ère



et humain

**néral inscrit sa politique de maintien
la modernité, en recourant à la technologie**

du maintien à domicile dans notre département, tout en réaffirmant la volonté du Conseil Général d'offrir un service public du vieillissement. Pour réussir cette transition, la collectivité a décidé de recourir à une procédure de délégation de service public, confiée à Domo Creuse Assistance, qui assure à la fois la téléassistance avancée et la commercialisation des packs domotiques tandis que le Conseil Général garantit l'accessibilité des prix en fonction des situations personnelles des demandeurs.

PLAN DE MODERNISATION AVEC LES ASSOCIATIONS

Le lancement du dispositif Domo Creuse Assistance s'inscrit dans une dynamique globale dont le schéma départemental en faveur des personnes en perte d'autonomie (validé en octobre 2009) a fixé les orientations. Si les équipements confortent l'intervention humaine, ils ne sauraient la remplacer ! C'est pourquoi, parallèlement à Domo Creuse Assistance, un plan de modernisation des 7 associations d'aide à domicile du Département a été lancé par le Conseil Général, avec le concours de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et de l'Etat. Ce plan prévoit l'intégration et l'usage de ce dispositif avec d'autres actions, comme la prévention des risques professionnels mais aussi l'optimisation de la gestion administrative via la mise en place de la télégestion que peut supporter l'équipement installé chez le bénéficiaire. Ce plan est assez ambitieux et demandera évidemment encore un peu de temps. ■

UNE DÉMARCHE RECONNUE AU PLAN NATIONAL



Le Conseil Général de la Creuse, représenté par son président, s'est vu remettre le Prix spécial Gérontotechnologies du Concours National des Villes 2010, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mi-octobre au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, à Paris. Ainsi la Creuse est-elle faite « Pôle d'excellence territoriale 2010 » (voir logo ci-après).

Ce concours est ouvert chaque année aux communes de plus de 20.000 habitants, conseils généraux et communautés de communes ou d'agglomération, soit un total de près de 600 collectivités éligibles. Intitulé cette année « Les aînés au cœur de nos villes et de nos territoires », ce concours était l'occasion, pour la Caisse des Dépôts et l'Etat représenté par Mme Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés, de montrer combien les collectivités locales sont des partenaires essentiels de la politique en faveur des aînés. L'enjeu, en effet, n'échappe à personne. En 2050, une personne sur trois sera âgée de plus de 60 ans en France. Ce chiffre, on le sait, est déjà dépassé dans la Creuse, sorte de département « pionnier » de l'évolution démographique de la France. Qui plus est, 8 Français sur 10 souhaitent rester à domicile. C'est d'ailleurs pour ces raisons que notre département est en pointe depuis plusieurs années dans le maillage des politiques de maintien à domicile. La mise en place de packs domotiques à domicile, dispositif issu d'une expérimentation conduite dès 2007, constituait donc une bonne raison de concourir et de valoriser le savoir-faire creusois.

INFO + : WWW.CONCOURSNATIONALEDES VILLES.FR



UNE CELLULE DOMOTIQUE AU CONSEIL GÉNÉRAL



Les quatre agents de la Cellule Domotique du Conseil Général.

La Direction des Personnes en Perte d'Autonomie du Conseil Général (Pôle Jeunesse et Solidarités) dispose, d'une Cellule Domotique. Cette équipe de quatre personnes, qui s'est constituée entre juillet 2009 et juin 2010, est le partenaire institutionnel incontournable de Domo Creuse Assistance, délégataire de service public choisi par la collectivité pour mener à bien le passage à ce qu'on appelle la téléassistance avancée.

Pour la mise en place des packs domotiques, l'équipe du Conseil Général est systématiquement sollicitée par Domo Creuse Assistance qui lui transmet les demandes des particuliers, afin d'établir des diagnostics sur l'habitat des personnes et de les aider dans leurs démarches préalables (devis, orientation des demandes, etc.). Les demandes sont traitées au cas par cas, selon que l'habitat du demandeur nécessitera ou non des travaux d'adaptation. Les agents de la Cellule Domotique du Conseil Général chercheront alors dans quelle mesure les travaux pourront être pris en charge dans le cadre d'un dossier « adaptation de l'habitat », une formule d'aide prévue par le Conseil Général et soumise à certaines conditions.

En dehors des packs domotiques, qui s'insèrent dans une offre globale mais adaptable, les agents de la Cellule Domotique du Conseil Général sont chargés du remplacement du BIOTEL par le QUIATIL, qu'ils réalisent en partenariat technique avec Domo Creuse Assistance. Leur objectif est de remplacer progressivement l'intégralité des 1.850 appareils actuellement installés dans des foyers creusois (600 le seront dans les 6 premiers mois).

Les personnels de la Cellule Domotique du Conseil Général, dont certains sont titulaires de la licence professionnelle domotique créée à Guéret (voir pages 12-13), ont suivi les formations que propose Legrand dans le cadre de la convention de partenariat qui lie l'industriel au Département. Cet appui technique de Legrand est d'ailleurs proposé lors de la réalisation du diagnostic de pré-visite des logements.



Des équipes

Entre Domo Creuse Assistance et la Cellule des femmes et des hommes à l'écoute des Simple et subtil comme de l'humain.

DE la téléalarme à la téléassistance avancée, dit-on. Une nouvelle ère technologique pour le maintien à domicile, surenchérit-on. Oui mais... Le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie n'est pas qu'affaire de technologie ; il appelle la prise en compte de dimensions humaines sans lesquelles une telle politique ne serait pas sociale. Le Conseil Général a donc voulu lier le développement de nouveaux outils technologiques à la nécessaire évolution de la plate-forme d'appels.

APPELS ENREGISTRÉS ET « RÉSEAU DE PARRAINS »

Si, depuis le 1^{er} septembre 2010, tous les appels générés par l'utilisation du boîtier BIOTEL n'aboutissent plus au SDIS (service départemental d'incendie et de secours), ils ne se perdent pas, bien au contraire. Avec la nouvelle plate-forme Domo Creuse Assistance, c'est même une équipe de professionnels de la téléassistance qui prend les appels. SIRMAD, organisme de téléassistance de la Fondation Caisse d'Épargne pour la Solidarité, basé à Naves (Corrèze), a été choisi par le Conseil Général en raison de son expérience et de son professionnalisme.

Pour mener à bien sa mission, SIRMAD a créé Domo Creuse Assistance, une unité qui a pris ses quartiers à Guéret au début du mois de septembre, une équipe de 5 personnes qui doit



L'équipe de Domo Creuse Assistance est à l'écoute de tous les appels.

à l'écoute

Domotique du Conseil Général, femmes et des hommes.

doubler ses effectifs lorsqu'elle sera à pleine charge. Cette équipe assure le bon fonctionnement de la plate-forme de téléassistance : les appels sont gérés de Guéret tous les jours de la semaine en journée et rebasculés sur la plate-forme de Naves les nuits et les week-ends.

« Tous les appels qui nous parviennent ou que nous émettons sont enregistrés, explique Evelyne Sancier, responsable de Domo Creuse Assistance. Par exemple, si on repère qu'une personne appelle tous les soirs mais nous dit qu'elle n'a besoin de rien, on peut détecter une forme de solitude. Nous mettons alors en œuvre ce que nous appelons son réseau de parrains, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui nous ont été déclarées comme faisant partie de son entourage proche (famille, amis, voisins, aides à domicile, etc.). »

Outre la téléassistance avancée et cette forme de veille au chevet des personnes en perte d'autonomie, Domo Creuse Assistance est chargé de proposer le développement des packs domotiques à domicile, dans le cadre d'une politique tarifaire fixée par le Département. La Cellule Domotique du Conseil Général assure l'accueil de premier niveau et l'orientation des demandes, tout en pilotant le projet (voir ci-contre). C'est ensuite auprès de Domo Creuse Assistance qu'il convient de se renseigner pour concrétiser l'installation d'un équipement. ■

COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} septembre, les abonnés du service de téléalarme Biotel ont basculé sur une plate-forme de téléassistance. Ce changement d'époque signifie que l'on passe d'un système de gestion de l'urgence (BIOTEL) à un autre qui fait face à cette nécessité tout en y ajoutant des prestations supplémentaires (QUIATIL) : appels de convivialité pour les anniversaires, de soutien personnalisé aux abonnés après un retour d'hospitalisation ou à la suite de la perte d'un proche, etc.

Le Conseil Général a mis en place une stratégie double : le remplacement du BIOTEL par le boîtier QUIATIL, d'une part ; le développement de packs domotiques permettant d'accéder à une offre de services plus développée mais résolument axée sur des questions de sécurité, d'autre part.

Les packs domotiques permettent d'installer au domicile de la personne demandeuse des détecteurs de fumée ou de gaz, des indicateurs de température, des chemins lumineux. Ces chemins lumineux sont composés de détecteurs de présence assurant la gestion automatique des éclairages répartis sur des trajets spécifiques et potentiellement accidentogènes, permettant de se rendre la nuit depuis son lit aux toilettes, par exemple, en prévenant les risques de chute. À noter que cette solution Legrand a été primée au Trophée du Grand Âge 2010.

INFO + : DOMO CREUSE ASSISTANCE
 11, RUE DES SABOTS (PLACE DU MARCHÉ) - 23000 GUERET
 TÉL. 05 55 81 24 30 - FAX : 05 55 81 24 35
 COURRIEL : CREUSE@ECOUTE19.FR



Les boîtiers QUIATIL remplacent progressivement le BIOTEL.

PER DOMOTIQUE ET SANTÉ : DES ACTIONS COMBINÉES

Toute la problématique de la domotique appliquée aux personnes en perte d'autonomie est contenue dans le Pôle d'Excellence Rurale (PER) Domotique et Santé. Créé en 2006, ce dispositif est porté par la Communauté de communes de Guéret – Saint-Vaury, en partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région Limousin, le Département de la Creuse et le Pays de Guéret.

Le PER Domotique et Santé de Guéret prévoit un plan de 7 actions interdépendantes, dont trois sont labellisées PER et bénéficient ainsi du soutien de l'État. Deux de ces trois actions ont été ou sont conduites par le Conseil Général : la mise en place d'une **expérimentation de produits et services domotiques dans les établissements** recevant des personnes dépendantes ; le développement de **packs domotiques à destination du domicile** privé des personnes à autonomie réduite (dispositif Domo Creuse Assistance).

S'appuyant sur le constat d'une démographie peu dynamique (population vieillissante), le PER Domotique et Santé de Guéret s'est donné pour objectif de faire du vieillissement un levier pour l'innovation, en recherchant des pistes favorisant le développement économique, différenciant l'offre creusoise et modifiant l'image du territoire. Dans ce dispositif s'appliquant à combiner les nécessités sociales avec les opportunités économiques, l'action consistant à créer une **licence professionnelle Domotique et Autonomie et des Personnes** a été particulièrement originale.

Ouverte à la rentrée 2008 et portée par l'Université de Limoges, cette formation dispensée jusqu'alors dans les locaux de l'IUFM de Guéret est unique en France. Alors qu'elle s'apprête à prendre ses quartiers dans les locaux du Centre de Ressources Domotique (voir ci-contre), elle forme désormais une trentaine d'étudiants nantis d'un diplôme immédiatement négociable sur un marché en plein développement. Et elle fait des émules ailleurs, puisque des projets sont en gestation à Strasbourg, Rennes et Toulouse, où l'on s'inspire de Guéret. Rien que ça !

INFO + :

LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE RESSOURCES DOMOTIQUE DE GUÉRET A COÛTÉ 1.877.364€ HORS TAXES ET BÉNÉFICIE D'UN LARGE COFINANCEMENT : EUROPE (FEDER) POUR 240.000€(12,78%), ÉTAT (DDR) POUR 230.164,33€ (12,26%), ETAT (FNADT) POUR 554.860€(29,56%), CONSEIL RÉGIONAL POUR 375.473€(20%), CONSEIL GÉNÉRAL POUR 100.000€(5,33%) ET COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUÉRET – SAINT-VAURY POUR 376.866,37€(20,07%).



Bienvenue à «

Il existe un lieu dédié à la domotique : le de Guéret, qui sera à la fois un lieu de formation de démonstration pour le public et les pro

TANT qu'à construire un bâtiment voué à une technologie de pointe, autant aller jusqu'au bout de la logique : résolument moderne, le Centre de Ressources Domotique de Guéret utilise la domotique dans de nombreuses applications ordinaires et puise l'énergie nécessaire à son fonctionnement à partir d'un arsenal de matériaux et de capteurs (panneaux solaires, puits canadien, isolation, gestion des ressources en eau) qui en font ce qu'on appelle un bâtiment passif.

Totalement intégré au paysage proposé par le plan d'eau de Courtille et les monts de Guéret, il a été réalisé par des entreprises creusoises qui se sont toutes attachées à respecter un cahier des charges très exigeant aboutissant à cette reconnaissance : le Centre de Ressources Domotique de Guéret est un bâtiment à haute qualité environnementale (HQE).

C'est dans l'enceinte d'un des partenaires du PER Domotique et Santé, le lycée Jean Favard de Guéret, qu'a été édifié ce nouveau bâtiment aux lignes harmonieuses. Sur deux niveaux, il met à disposition, sur le territoire creusois, une infrastructure innovante de développement économique destinée à trois fonctions principales : l'accueil et l'hébergement de formations initiales en partenariat avec l'Université et le lycée (Licence Professionnelle Domotique et Autonomie des Personnes et BTS domotique), et continues en partenariat avec les acteurs de la formation professionnelle ; l'hébergement de nouveaux produits et services domotiques dans un espace Incubateur/Pépinière d'entreprises ;



Le bâtiment du Centre de Ressources Domotique s'intègre parfaitement au paysage proposé par le plan d'eau de Courtille et les monts de Guéret.

domoticland >>

**Centre de Ressources Domotique
ation, de création d'entreprise et
professionnels.**



(voir ci-contre).

À la tête de ce véritable « domoticland », le chef de projet du PER Domotique et Santé Bertrand Lapôtre est impatient de voir notamment les étudiants, les créateurs d'entreprise et les professionnels se saisir de ce nouvel outil : « Nous avons là une offre immobilière unique, avec des infrastructures et du matériel permettant, à partir de salles modulables et adaptées à chaque cas (formations, démonstrations, réunions de travail) de répondre à toutes les attentes ». ■

**CONTACT : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUÉRET SAINT-VAURY
9 AVENUE CHARLES DE GAULLE - BP302 - 23006 GUÉRET CEDEX - TÉL. 05 55 41 04 48
- FAX : 05 55 41 13 01 - WWW.CC-GUERET.FR - WWW.ODYSSEE2023.FR**

LIEU DE SAVOIR ET DE DÉMONSTRATION



Les packs domotiques mis au point dans le cadre de Domo Creuse Assistance seront présentés au Centre de Ressources Domotique de Guéret.

Le Centre de Ressources Domotique de Guéret travaille en étroite collaboration avec l'Université de Limoges et le lycée Jean Favard pour accueillir, en mutualisant les matériels pédagogiques, les cours techniques de formations diplômantes (licence pro et BTS). Il développe également un partenariat avec les acteurs de la formation professionnelle (GRETA, AFPA, AFPI) pour dispenser des formations spécifiques en direction des professionnels.

Dans l'espace Incubateur/Pépinière d'entreprises innovantes pour le développement de nouveaux produits et services domotiques, une convention de partenariat avec l'incubateur AILE de l'AVRUL (Agence de Valorisation de la Recherche Universitaire de Limoges) a été signée en novembre 2007 permettant la création à Guéret d'une antenne locale de l'incubateur régional, spécialisée « domotique autonomie et santé ». Il s'agit de mettre à disposition des créateurs d'entreprise des services d'accompagnement et des locaux leur permettant de faire émerger leur projet et leur création d'entreprise, puis de pouvoir continuer à les accompagner en leur proposant des bureaux et des services au démarrage de leurs activités.

Enfin, un espace « show-room » sera la fenêtre ouverte au grand public. Il s'agira de présenter à travers une programmation d'expositions et de conférences thématiques des informations ciblées au grand public et aux professionnels sur les produits et services domotiques innovants et développés dans la région et ailleurs.

« Nous aurons toute la documentation (ouvrages, études) existant actuellement sur la domotique, explique Bertrand Lapôtre. Nous allons nous servir de cet outil pour présenter la gamme des produits domotiques des grands fournisseurs comme Legrand (photo) et proposer une démonstration grandeur nature des packs domotiques mis au point dans le cadre de Domo Creuse Assistance ».



ROUTES DÉPARTEMENTALES

Tout droit sur la RD941

Après la rectification des virages de Font-Razè, le chantier de Combe Molle a démarré dans la foulée, presque en continuité sur la RD941. Encore quelques mois de perturbations.

DÉMARRÉ au début de l'été, le chantier visant à la rectification des virages de Font-Razè (communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bons-Hommes) a avancé très vite, au point que cette nouvelle section de la RD941 a été rouverte à la circulation le 19 novembre, soit quelques jours avant la date initialement prévue.

Cette opération était inscrite au Contrat de Plan Etat-Région. A ce titre, et en dépit du transfert de compétence entre l'Etat et le Département (RN141 devenue RD941), elle a été financée à 100% par l'Etat, même si c'est le Département qui conduisait les travaux. Elle permet d'améliorer notablement la sécurité sur ce secteur, non seulement par la suppression des virages mais également par l'amélioration du profil en long de la chaussée (amélioration de la distance de visibilité par la correction des reliefs, notamment).

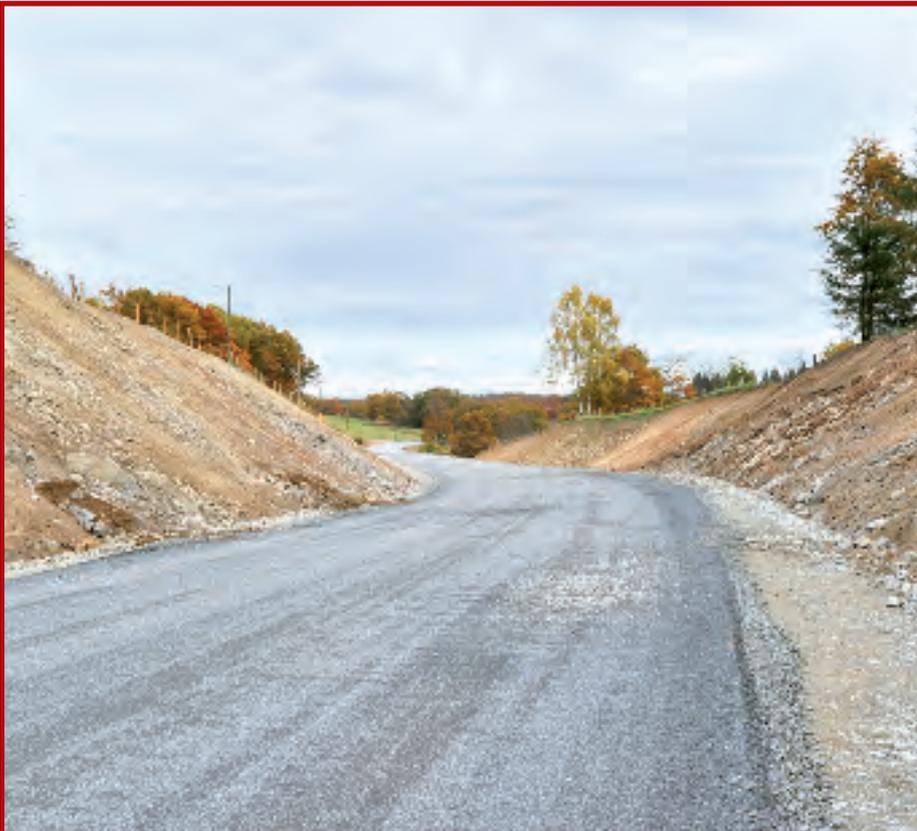
Désormais inscrite au PRIR (programme routier d'intérêt régional) qui lie contractuellement le Département à la Région, cette opération concernait une section de 2.200 m, pour un coût total de 2,1M€ TTC. Elle a nécessité d'importants travaux de terrassement – 70.000 m³ de déblais et de purges, 60.000 m³ de remblais et de cloutage de mauvais terrain – avant sa finalisation entre fin octobre et début novembre. Durant plusieurs mois à partir de début août, le chantier avait nécessité la mise en place d'une déviation.

COMBE MOLLE : INTERRUPTION HIVERNALE

Au moment même où la route était rouverte à la circulation et ne nécessitait que des travaux de finition sur la section de Font-Razè, un autre chantier a démarré, à quelques poignées d'hectomètres. Avec la rectification des virages de Combe Molle (communes de Mautes et Saint-Bard, entre La Villeneuve et La Villetelle), c'est à un autre gros point noir de la sécurité que s'est attaqué le Conseil Général. Cette autre opération du PRIR, financée à 20% par l'Etat, 30% par la Région et 50% par le Département, coûtera également la somme de 2,1M€ TTC, mais pour une section de 1.600 m seulement. Il faut dire que les travaux de terrassement sont plus importants et même tout à fait spectaculaires, puisqu'il s'agit d'enlever 200.000 m³ de déblais et de purges et d'apporter 140.000 m³ de remblais et de cloutage de mauvais terrain, pour compenser la forte déclivité occasionnée par la rectification de ces virages.

Le chantier de Combe Molle, prévu sur une durée de 7 mois cumulés, est interrompu pendant la période de viabilité hivernale et reprendra au printemps pour une livraison prévue au mois d'août 2011. Il sera alors une nouvelle fois nécessaire de barrer la route à la circulation et de dévier la RD941 pendant environ 3 mois, de mi-mars à mi-juin 2011.

Et aussi...



La rectification des virages de Font-Razè (communes de Mérinchal et La Mazière-aux-Bons-Hommes), sur la RD941, est aujourd'hui terminée. À peine cette section terminée, le Conseil Général s'est attaqué aux importants travaux de terrassement nécessités par la rectification des virages de Combe Molle (communes de Mautes et Saint-Bard).



GIRATOIRE DES ARCHIVES : ÇA ROULE !

L'avance prise par rapport au calendrier initial du chantier du nouveau giratoire des Archives départementales, à Guéret, a été conservée jusqu'au bout et ce nouvel équipement est ouvert à la circulation depuis fin octobre. Emprunté depuis plusieurs mois par les nombreux automobilistes (13.000 véhicules/jour) fréquentant ce secteur de la ville-préfecture, cet équipement donnait déjà satisfaction à beaucoup de monde alors que les finitions n'étaient pas réalisées et son revêtement seulement provisoire. De fait, la coupure de la circulation et les déviations mises en place pendant presque deux semaines, fin octobre, afin de réaliser la pose de l'enrobé définitif ont été relativement bien vécues par les usagers. Aujourd'hui, le giratoire des Archives départementales a repris son usage normal et l'on en oublierait presque ce qu'était ce carrefour si dangereux, il y a encore un an. Avec 13.000 véhicules le fréquentant chaque jour, ce qui était un point noir de la circulation à Guéret est donc devenu une pompe d'irrigation de la zone d'activité commerciale toute proche.

Ce chantier conduit par le Conseil Général, en partenariat technique et financier avec la Ville de Guéret, représente un investissement total de plus de 2M€ : 850.000€ TTC de voirie (Conseil Général) et 1,3M€ TTC de réseaux et d'acquisitions foncières (Ville de Guéret).



HANDICAP

Même si elle en est la manifestation la plus visible, la perte de l'autonomie physique ne constitue pas la seule définition du handicap.

Un outil au service de tous

Quelle que soit la forme de handicap, il y a un guichet unique où se renseigner : la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Il y a diverses formes de handicap, qui vont bien au-delà de la seule perception visuelle qu'on en a généralement. Autrement dit le handicap n'est pas que physique et se résume encore moins par la seule nécessité d'utiliser un fauteuil roulant pour se déplacer. C'est la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui a reformulé la définition du handicap : « Constitue un handicap toute limitation de l'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans un environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou trouble de santé invalidant ».

DÉMARCHES FACILITÉES

La loi de 2005, qui a toiletté un dispositif législatif datant de 1975, a constitué une avancée considérable en posant quelques grands principes : le droit à la compensation du handicap en premier lieu, mais aussi le droit pour tout enfant de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire, l'obligation d'employer au moins 6% de travailleurs handicapés dans toute entreprise (principe étendu à la fonction publique) ou encore l'obligation d'accessibilité des bâtiments et transports.

Le droit à la compensation du handicap s'est traduit notamment par l'instauration de la prestation de compensation du handicap (PCH). Gérée par le Conseil Général, la PCH n'est soumise à

aucune condition de ressources. Elle prend en compte l'ensemble des besoins de la personne en situation de handicap et finance des aides pour des actes essentiels de la vie quotidienne : aides humaines (aidants familiaux, auxiliaires de vie, tierce personne) ; aides techniques (achat de fauteuil roulant, accessoires, matériel informatique, prothèses, etc.) ; aides spécifiques et exceptionnelles lorsque le besoin n'est pas couvert par une autre forme d'aide ; aménagements du logement, du véhicule ainsi que les surcoûts de transports ; aides animalières (entretien d'un chien d'assistance ou guide d'aveugle).

En créant dans chaque département une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), la loi a aussi créé un outil juridique, placé sous l'autorité administrative et financière du Président du Conseil Général. Dans les faits, cet outil est surtout un guichet unique regroupant toutes les problématiques liées au handicap, dont le but est de permettre un accès simplifié et unifié aux droits et aux prestations. La MDPH n'est pas l'organisme payeur des aides mais un lieu d'instruction des dossiers et d'organisation d'un projet de vie global de la personne handicapée.

Les démarches des personnes en situation de handicap sont ainsi facilitées, chacun ayant le libre choix de son projet de vie avec l'élaboration d'un plan personnalisé permettant de compenser le handicap dans une approche globale (voir encadré). ■

INFO + : LA MDPH TRAITE LES DOSSIERS CONCERNANT LES ENFANTS HANDICAPÉS (0 À 20 ANS) ET LES ADULTES HANDICAPÉS (20 À 60 ANS). AU-DELÀ DE 60 ANS, LA PERTE D'AUTONOMIE RENTRE DANS LE CHAMP D'INTERVENTION DE L'APA (ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE).

Et aussi...

**OÙ SE RENSEIGNER ?**

Les formulaires de demande de prise en charge d'un handicap sont tous instruits par la MDPH, dans un délai maximum de quatre mois entre le dépôt du formulaire rempli et la décision de la CDAPH.

On peut se procurer ces formulaires directement auprès de la MDPH :

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA CREUSE**

2 bis, avenue de la République
BP 59 - 23011 Guéret cedex
Tél. 05 44 30 28 28
Courriel : mdph23@csg23.fr

On peut également se les procurer dans l'une des six UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale) réparties sur l'ensemble du territoire creusois (le formulaire devra toutefois être adressé à la MDPH) :

UTAS D'AUBUSSON

28, rue Jules Sandeau
23200 Aubusson
Tél. 05 55 67 72 00

UTAS D'AUZANCES

Route de Montluçon
23700 Auzances
Tél. 05 55 83 70 00

UTAS DE BOURGANEUF

Avenue Joliot-Curie
23400 Bourganeuf
Tél. 05 55 54 01 30

UTAS DE BOUSSAC

3, Quartier Pasteur
23600 Boussac
Tél. 05 55 82 07 00

UTAS DE GUÉRET

12, rue Sylvain Grateyrolles
23000 Guéret
Tél. 05 44 30 25 40

UTAS DE LA SOUTERRAINE

14, boulevard Mestadier
23300 La Souterraine
Tél. 05 55 63 93 00

COMMENT ÇA MARCHE ?

La MDPH informe les particuliers et instruit leur demande de prise en charge. Pour ce faire, elle dispose d'une équipe d'agents instructeurs qui ont pour mission d'assurer le suivi administratif des dossiers, notamment en recueillant tous les avis nécessaires à leur établissement.

La MDPH met également en place et organise **une équipe pluridisciplinaire** (médecin, ergothérapeute, chargé en insertion professionnelle, référent scolarité, etc.) qui a en charge d'évaluer les besoins de la personne sur la base de son projet de vie et de proposer un plan personnalisé de compensation du handicap. L'équipe pluridisciplinaire est organisée en fonction de la nature des dossiers à traiter (enfants ou adultes).

La MDPH assure également l'organisation de la **commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées**. La CDAPH est composée de membres qui ne sont pas intervenus préalablement dans l'élaboration du dossier : représentants d'associations de handicapés, chefs d'établissements spécialisés, élus du Conseil Général, représentants de l'Etat. C'est la décision de cette instance qui constitue la dernière étape du traitement d'un dossier, puisque c'est la CDAPH qui décide s'il y a handicap et qui le notifie à la personne concernée, en adoptant un plan personnalisé définitif de compensation du handicap.



Tous les collégiens, de la 6ème à la 3ème, votent pour leurs représentants.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

De plain pied dans la citoyenneté

L'installation du Conseil Général des Jeunes vient d'avoir lieu, après une campagne et des élections grandeur nature. Retour sur une ambiance un peu particulière.

BELLE effervescence en cette rentrée 2010-2011 au sein des établissements scolaires du département : les préparatifs des élections du Conseil Général des Jeunes ont mobilisés comme chaque année adultes et candidats.

Le CG Jeunes, ainsi l'appelle-t-on familièrement, est une instance représentative à destination des collégiens, calquée sur l'Assemblée Départementale. Son ambition première ? Instiller le virus citoyen et donner le goût de l'expression démocratique aux jeunes Creusois.

FORTE PARTICIPATION

Le pari semble une nouvelle fois réussi. D'un collègue à l'autre, les modalités de la campagne et du vote ont pu varier, mais partout les équipes éducatives ont contribué à la réussite de ce cours d'éducation civique à taille réelle. Faire acte de candidature au Conseil Général des Jeunes constitue un bon apprentissage de la vie publique : il faut du courage, pour exprimer ses idées et se confronter à l'échec. Un travail sur la confiance en soi a parfois dû être mené pour réaliser les professions de foi, sérieux défi pour des adolescents parfois timides.

Les mêmes prennent conscience à cette occasion combien il est difficile d'informer tous les élèves, malgré la diversité des supports à disposition : panneaux, journal ou télévision internes, tee-shirts avec slogans, et même réunions publiques en présence

d'un élu adulte. Donner l'information ne suffit pas toujours pour convaincre ! Prendre le chemin des bureaux de vote n'est pas un réflexe, mais l'implication des jeunes aspirants a probablement porté ses fruits. Une fois encore, l'écrasante majorité des collégiens a participé au choix de ses conseillers, parfois avec enthousiasme, « parce qu'ils ont du talent », ou avec plus de mesure : « Il faut bien que notre collègue soit représenté ».

Pour l'occasion, l'artillerie électorale était de sortie : bureaux de vote séparés, isoloirs, urne fermée à clé, liste d'émargement, pièce d'identité obligatoire. Les électeurs se sont pressés, munis de leur carnet de liaison, même si certains n'avaient pas la taille réglementaire pour être masqués par les rideaux de l'isoloir... Les bulletins de vote nominatifs étaient disposés en tas, la consigne était claire : « Tu prends tous les bulletins, tu vas dans l'isoloir, tu mets un seul bulletin dans l'enveloppe et les autres à la poubelle. » Au fur et à mesure que défilaient les élèves, le stress devenait palpable chez les candidats. Pendant que le dépouillement s'organisait, certains tentaient de relativiser : « Si je perds, ce n'est pas la fin du monde ». La proclamation des résultats aura évidemment fait quelques déçus, tous s'accordant toutefois à reconnaître que l'important était de participer. Et que les projets qui leur tiennent à cœur voient le jour. « Nous avons travaillé ensemble, celui d'entre nous qui est élu défendra les idées des autres ». Un rôle de porte-parole bien compris, pour une jeunesse creusoise prête à se faire entendre. ■

Et aussi...


**FESTIVAL DES SOLIDARITÉS :
PLUS DE 5.000€ POUR HAÏTI**

Une entrée, un don. Tel était une nouvelle fois le sésame généreux du festival 2010 consacré à Haïti. Les jeunes élus, et avec eux, l'ensemble des collégiens du département, se sont mobilisés en participant au festival ou en vendant des bracelets brésiliens. Une somme de 5.115€ a pu ainsi être confiée à l'association Ti Malice, pour contribuer au fonctionnement de « L'école de l'après-midi », une école ouverte aux enfants dont les établissements ont été détruits. Un grand merci à tous les donateurs.

**NOUVEAU :
DES CANDIDATS ÉLUS EN 5ÈME**

L'Assemblée du Conseil Général des Jeunes est constituée de 20 membres, issus de chacun des collèges du Département. Les conseillers travaillent par commissions – Solidarité, Culture et Sports, Environnement – sur des projets soumis ensuite au vote en assemblée plénière. Chaque année, on procède à l'élection d'un jeune conseiller dont le mandat dure 2 ans. D'abord suppléant, il travaille avec son titulaire, avant d'être lui-même en responsabilité.

Après concertation avec les établissements scolaires et pour tenir compte de certaines contraintes des élèves de 3ème en fin d'année scolaire (brevet des collèges), les candidatures se font désormais en classe de 5ème, afin que le couple 4ème-3ème laisse à terme la place au binôme 5ème-4ème.

INFOS + : CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES 05 44 30 27 65

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Chaque année, les élus juniors visitent une des deux chambres du Parlement (Sénat ou Assemblée Nationale), un premier déplacement solennel qui fait suite à la très officielle séance d'installation. Cette année, les jeunes élus se rendront donc ensemble le 16 décembre à l'Assemblée Nationale. Nul doute que l'atmosphère du Palais Bourbon saura les inspirer dans leurs futurs travaux.

LES ÉLUS 2010/2011

Ahun – Collège Les Pradeaux : Lucas Tabaud (titulaire) Alexis Refalo-Chatard (suppléant)

Ahun – Legta : Sophie Trémolières (titulaire), Camille Martin (suppléante)

Aubusson – Collège Eugène Jamot : Mathieu Semonsut (titulaire), Gabriel Bigouret (suppléant)

Auzances – Collège Jean Beaufret : Laura Lavergne (titulaire), Damien Cailliaux (suppléant)

Bénévent-L'Abbaye – Collège Jean Monnet : Amandine Vaillant (titulaire), Arthur Verdeyne (suppléant)

Bonnat – Collège Marc Bloch : Romain Barret (titulaire), Laurianne Lafaye (suppléante)

Bourganeuf – Collège Jean Picart le Doux : Robin Dumoulard (titulaire), Adrien Pateyron (suppléant)

Boussac – Collège Henri Judet : Clémentine Marembert (titulaire), Sébastien Rouyat (suppléant)

Chambon-sur-Voueize – Collège Jean Zay : Cristal Vigier (titulaire), Eryn Simon (suppléante)

Châtelus-Malvaleix – Collège Françoise Dolto : Léa Bathier (titulaire), Leslie Delaforge (suppléante)

Chénérailles : Charlotte Juliet (titulaire), Raphaël Fatowiez (suppléant)

Crocq – Collège Georges Nigremont : Rachel Delval (titulaire), Octave Gribet (suppléant)

Dun-le-Palestel – Collège Benjamin Bord : Mathieu Lavaud (titulaire), Lou Brunel (suppléante)

Felletin – Collège Jacques Grancher : Adam Mérigot (titulaire), Albin Alleaume (suppléant)

Guéret – Collège Jules Marouzeau : Camille Moreau (titulaire), Aurélien Gay (suppléant)

Guéret – Collège Martin Nadaud : William Darlington (titulaire), Emma Kharadji Mondon (suppléante)

Guéret – Collège Notre-Dame : Fabien Tétard (titulaire), Killian Pinthon (suppléant)

Parsac – Collège Octave Gachon : Marie Cardoso (titulaire), Apolline Vincent (suppléante)

Saint-Vaury – Collège Louis Durand : Florian Masseline (titulaire), Léo Maisonneuve (suppléant)

La Souterraine – Collège Raymond Loewy : Hollie Goldsmith (titulaire), Antonin Marais (suppléant)



DÉCHETS

Les déchets fermentescibles constituent une part importante de nos ordures. Le compostage individuel permet d'en diminuer le volume : un bon moyen pour valoriser nos épluchures !

Prévenir plutôt que guérir

Le 18 octobre dernier, le Conseil Général a adopté à l'unanimité un plan de prévention des déchets à l'échelle du Département. La prévention, cela concerne tout le monde.

La Semaine européenne de réduction des déchets est l'occasion de marteler ce message délivré régulièrement par l'Agence de Développement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME) : « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ! » Certes, depuis quelques années, le tri sélectif est ancré dans nos pratiques quotidiennes : à la maison ou à la déchèterie, chacun s'efforce de contribuer, à l'aune de ses préoccupations environnementales, au recyclage de ses ordures. Il n'en reste pas moins que la collecte et le traitement des déchets ménagers ont un coût et continuent à avoir une incidence non négligeable sur nos milieux naturels.

AGIR AVANT LA POUBELLE

C'est pourquoi le Grenelle de l'Environnement^(*) a érigé au rang de priorité la prévention des déchets. En clair, il faut diminuer significativement le volume de nos poubelles, mais également se préoccuper de la nocivité de nos rejets. Les objectifs à atteindre sont précis : une baisse du tonnage de 7% par

habitant et par an pour les ordures ménagères et assimilées – c'est-à-dire celles des ménages, de l'artisanat et les commerces de proximité – et une baisse de 15% de ce qui part à l'enfouissement ou à l'incinération. Alors que nous produisons chaque jour 1 kg de déchet par personne, cela revient à espérer 25 kg en moins sur l'année !

Le plan départemental voté en octobre est une déclinaison de ces préconisations nationales (lois Grenelle 1 et 2) à l'échelle du territoire creusois. Il s'agit d'un véritable outil de programmation, pour lequel le Conseil Général bénéficie d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME. Les modalités en sont précisées par un accord-cadre tripartite associant l'Etat : sur un budget annuel estimé à 110.000€, l'aide de l'ADEME s'élève à 68.000€.

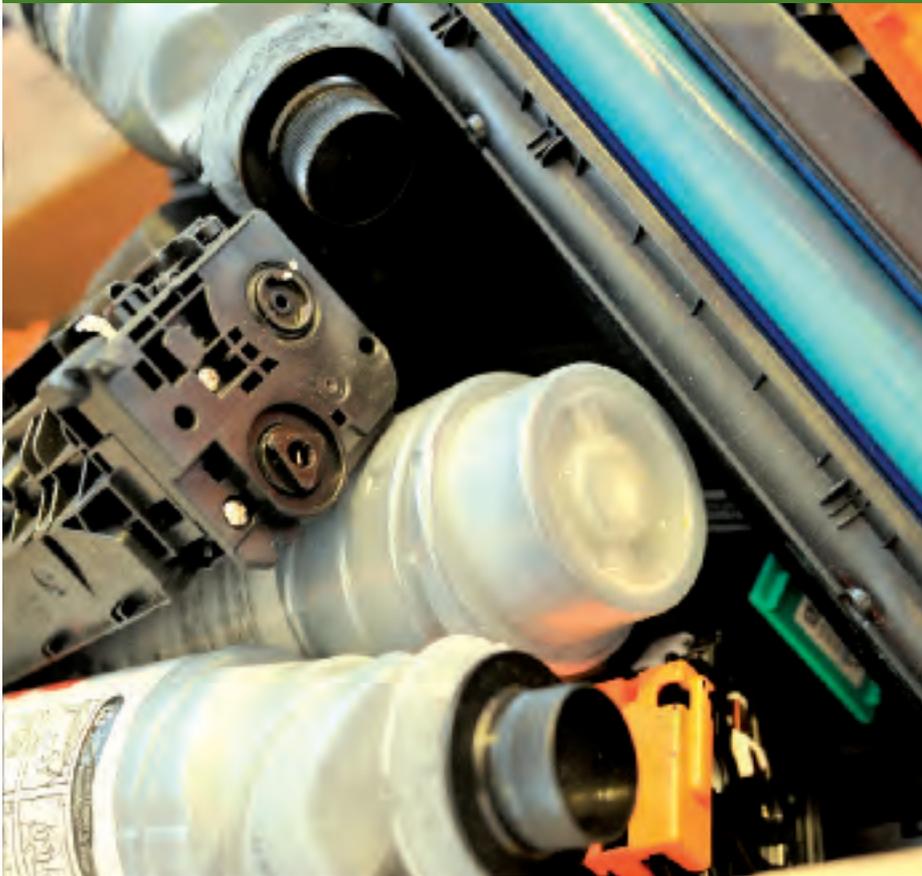
Sans compétence directe en matière d'élimination des déchets, le Conseil Général a pour rôle d'organiser les actions concrètes (ou programmes locaux de prévention) des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale en charge de ces questions. De l'information et un recensement des

initiatives locales sont prévus pour commencer, avant de passer à la vitesse supérieure et d'inciter les collectivités compétentes à porter de nouvelles opérations qui sont financées par l'augmentation de la taxe sur les traitements ultimes des déchets.

Cette démarche concertée soumet toutefois le Département à une obligation de résultat : la couverture par des programmes d'actions d'au moins 80% de la population creusois à l'horizon 2015. Mais une réduction des déchets bien organisée commence par soi-même et le Conseil Général fait vœu d'exemplarité (voir encadré). Il peut même s'en prévaloir, ayant emprunté depuis quelques années la voie de l'éco-administration. Il joue ainsi un rôle de locomotive sur le territoire, pour convaincre chaque Creusois qu'il peut être un acteur impliqué de cette politique et qu'il peut modifier durablement son rapport aux objets et aux biens. ■

^(*) Ces concertations menées en 2007 par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable ont abouti à deux lois (2009 et 2010) portant engagement national pour l'environnement.

Les cartouches d'imprimantes sont des déchets nocifs à collecter spécifiquement. Depuis 2006, ce sont plus de 600 kg récupérés au Conseil Général.



DES ACTIONS CONCRÈTES

Par opposition à la simple élimination, les actions de prévention des déchets ont une portée plus large : elles s'intéressent au produit, pour éviter sa mise au rebut, mais aussi pour diminuer sa nocivité. Ce qui définit un grand nombre d'attitudes possibles – souvent qualifiées d'écologique ou de responsable – lors de la conception, de la fabrication ou de l'achat. Toutes visent un même résultat : minimiser ce qui n'est plus valorisable, le reste à enfouir. On peut chercher à éviter la collecte et le traitement d'un déchet, et parfois bien en amont ; refuser des imprimés publicitaires dans sa boîte aux lettres, faire la chasse au gaspillage, sont des bons exemples, comme l'est aussi le compostage individuel. Il est possible de prolonger la durée de vie d'un bien, en le réparant, en le donnant ou en le détournant.

Le Conseil Général a entrepris depuis 2004 une réflexion sur l'éco-administration, avec une sensibilisation des agents sur leurs consommations. Quelques actions sont déjà en place, parfois à titre expérimental ; elles contribuent déjà à minimiser la quantité de déchets produits ou leur dangerosité. Ainsi, les piles, les cartouches d'imprimante, les matériels électriques et électroniques, les ordinateurs obsolètes sont extraits de la collecte habituelle pour être traités dans des filières spécifiques. L'impression du magazine La Creuse est réalisée par une entreprise labellisée Imprim'vert, ce qui garantit la non utilisation de produits toxiques.

INFO + : A LA MAISON, AU BUREAU, EN FAISANT LES COURSES : L'ADEME RECENSE LES GESTES À ADOPTER AU QUOTIDIEN SUR SON SITE INTERNET : WWW.REDUISONSNOSDECHETS.FR



PRÉSERVATION DES COURS D'EAU : L'ALTERNATIVE DES KITS DE FRANCHISSEMENT

Le passage d'engin dans les cours d'eau, lorsqu'il ne peut être évité, est particulièrement problématique dans les exploitations forestières. Il est très préjudiciable à la faune piscicole et à la qualité des cours d'eau. Sur le territoire du Parc Naturel de Millevaches, les exploitations forestières, du fait du morcellement important des propriétés, concernent très fréquemment des coupes de faible étendue. Dans ces chantiers où le franchissement de cours d'eau est indispensable, l'utilisation de kits de franchissement est particulièrement adaptée. Ils permettent de compléter les aménagements permanents existants (buses et ponts). Dans le cadre du Contrat Parc 2008-2010 et de la charte forestière, le Parc Naturel de Millevaches a ainsi acquis 60 tuyaux PEHD (de 300 mm et 400 mm de diamètre) et a mis à disposition des entrepreneurs de travaux forestiers ces kits de franchissements sur tout le territoire du PNR.

Cette action est conduite en partenariat avec des structures qui ont accepté de stocker le matériel. Trois lieux de stockage existent sur le territoire du Parc, dont un en Creuse : la déchèterie du « Bois de la Rame », à La Courtine (Creuse).

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : WWW.PNR-MILLEVACHES.FR/SPIP.PHP?ARTICLE590



NATATION

Plus de 900 licenciés dans le sillage des champions français : la natation creusoise se porte bien.

Un comité en haut de la vague

Dans le sillage de nageurs tricolores qui se sont distingués au plan international ces dernières années, plus de 900 licenciés pratiquent une des disciplines aquatiques proposées par le Comité Départemental de Natation de la Creuse.

B IEN sûr, passionné qu'il est par sa discipline, le président du Comité Départemental de natation, Didier Hébert, souhaiterait qu'il y ait plus de piscines sur notre Département. Qui sont au nombre de quatre, pour les équipements couverts et accessibles au public : Guéret, Aubusson, La Souterraine, Evaux-les-Bains (*). Et de souligner l'effort important des collectivités, au rang desquelles le Conseil Général, pour financer, entretenir mais aussi mettre à disposition du monde associatif ces équipements sportifs.

BESOIN DE BÉNÉVOLES FORMÉS

La grande variété des activités aquatiques proposées sur le territoire départemental aurait de quoi faire pâlir les contrées les mieux loties en termes de bassins : éveil aquatique destiné aux tout-petits, natation bien-être, compétition en piscine ou en eau libre, water-polo ou encore natation synchronisée : il y en a pour tous les publics, tous les âges et toutes les envies. « C'est d'ailleurs un des objectifs de la fédération nationale, et donc du Comité Départemental, que d'encourager les clubs à cette diversification des pratiques et des pratiquants ». L'École de Natation Française (ENF),

à destination des enfants, est l'action-phare de cette politique de sensibilisation. Elle profite bien du succès rencontré par les Alain Bernard, Camille Lacourt et autres nageurs français depuis quelques années. Avec une découverte obligatoire de 5 disciplines aquatiques différentes (natation course et synchronisée, nage avec palmes, plongeon, water-polo), l'ENF permet de passer des apprentissages fondamentaux à la compétition. Cette démarche est le véritable poumon de tous les clubs, comme en témoigne une armada départementale de plus de 900 licenciés, constituée majoritairement de jeunes, desquels émergent des nageurs d'excellence : Solène Chaput, membre de l'équipe de France sur plusieurs compétitions internationales, Aline Goumichon et Amélie Sauvage, respectivement championne et vice-championne de France universitaire en natation synchronisée en 2010, ou encore Victor Carrat, double champion de France cadet en 50 et 100 m dos en 2010.

Ces résultats ne tournent pas la tête au Président du Comité. « Tous, nous sommes confrontés à deux écueils, la gestion de l'encadrement, professionnel ou bénévole, et le coût de l'engagement en compétition, explique-t-il. Notre rôle consiste donc à soutenir nos clubs dans ces domaines ».

Charles Fréby, secrétaire du Comité, mais également salarié du Cercle des Nageurs Guérétois, précise : « La moindre compétition se passe au niveau interrégional, et cela engendre des frais importants en déplacement, voire en hébergement et restauration ». Un appui qu'ils considèrent tous les deux comme modeste, mais d'autant plus nécessaire que la natation n'échappe pas aux difficultés qui traversent le monde associatif : le bénévole est une denrée devenue rare. « Nous devons fournir jusqu'à 7 officiels par compétition, pour être juge de nage, juge d'arrivée ou encore chronométreur ». Soit autant de bénévoles à impliquer et à former pour faire vivre les clubs ! Cette politique de formation des encadrants et des nageurs reçoit le soutien de l'Etat et du Conseil Général. Et l'on comprend donc d'autant mieux la satisfaction des dirigeants creusois devant le retour au bercail du jeune Victor Carrat, qui a choisi de s'investir dans ce domaine ; arpenter les bassins, il prodigue calme et conseils à de jeunes nageurs qui ne rêvent que d'acquérir sa technique et sa puissance. ■

(*). Auxquelles on peut ajouter les deux bassins de baignade de Soumans et Marsac, utilisables à la belle saison uniquement, et un équipement au sein du Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin.

Et aussi...



VICTOR CARRAT DOUBLE CHAMPION DE FRANCE 2010

Né le 8 février 1993 et résidant à Gouzon, le jeune Victor Carrat est ce qu'on appelle un sportif atypique : il se met sur le tard à la natation, à 13 ans, et ne doit finalement son entrée remarquée sur les podiums qu'à l'insistance de ses parents qui considèrent qu'il aurait besoin de se perfectionner un peu...

Ses qualités physiques sont rapidement remarquées au sein du Cercle des Nageurs Guérétois. Et l'équipe technique dirigée par Charles Fréby ne se trompe pas ! Ses progrès sont rapides et les résultats s'enchaînent : après une qualification aux championnats de France minimes en 2007-2008 en 50 et 100 m nage libre et papillon, il est médaillé de bronze aux championnats de France cadets sur 50 m dos. Inscrit sur la liste ministérielle des espoirs du sport français depuis 2008, il intègre le Pôle Espoirs de Limoges jusqu'en mai 2010, avant la consécration : un double titre de champion de France cadets sur 50 et 100 m dos à Besançon.

Il est de retour en Creuse cette saison, pour poursuivre sa préparation sportive sous la houlette de son entraîneur Charles Tréby, mais également pour envisager une formation d'éducateur sportif.

Victor perçoit une aide du Conseil Général sur le fonds destiné aux sportifs de bon niveau.

Un tandem représentatif du dynamisme de l'équipe départementale : Didier Hébert, président du comité, et Charles Fréby, secrétaire et correspondant pour tous les clubs.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION EN BREF



Le Comité Départemental de Natation regroupe et représente les 4 clubs du Département - Aubusson Nautic Club, Club Nautique d'Evaux-les-Bains, le Cercle des Nageurs Guérétois, Club Nautique de La Souterraine - pour un total de 913 licenciés en 2009-2010, dont plus de 90% des effectifs âgés de moins de 25 ans.

Le CDN est signataire avec le Département et l'Etat d'une Convention Pluriannuelle d'Objectif établie pour les années 2009-2012. Sur un budget global de 18.000€, il perçoit 4.500€ chaque année pour le développement de ses activités, axées sur la formation et la performance, la promotion et le développement des différentes pratiques. Une aide destinée par exemple à fournir les clubs en matériels pour la pratique du water-polo ou de la natation synchronisée dans le cadre de l'Ecole de Natation Française.

Le Comité est également soutenu par le Conseil Général pour la section sportive natation du collègue Martin Nadaud, Guéret.

INFO + : COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE LA CREUSE – PISCINE DE GUÉRET – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 52 17 29 – 06 12 51 41 41 – COURRIEL : CD23.NATATION@FREE.FR – INTERNET HTTP://CD23.NATATION.FREE.FR – PRÉSIDENT : DIDIER HÉBERT. CONTACT : CHARLES FRÉBY



Les trois églises fortifiées de Naillat, Sagnat (photo) et Saint-Sulpice-le-Dunois forment un corpus représentatif du patrimoine médiéval du Pays Dunois.



Les fontaines et les lavoirs sont tous repérés sur le terrain mais certains sites, de par leur intérêt, font l'objet d'une notice propre, comme le lavoir de Champotier à Saint-Sulpice-le-Dunois.



PATRIMOINE

Le Pays Dunois à l'heure de l'inventaire

Depuis 2009, la Conservation départementale du Patrimoine conduit une opération d'inventaire du patrimoine du Pays Dunois. Ce travail scientifique contribue à valoriser le patrimoine de ce territoire et à inscrire sa mémoire dans la durée.

Le Pays Dunois n'avait encore jamais bénéficié d'un inventaire scientifique de son patrimoine. Ce territoire apparaît pourtant comme un secteur privilégié pour la valorisation culturelle de la Creuse. Outre quelques sites majeurs et une identité artistique qui perdure bien après les impressionnistes, nombreux sont, en effet, les vestiges préhistoriques et antiques visibles sur ce territoire, notamment la commune de Naillat (menhir de la Pierre Berce et dolmen de Pierre Euberte). De même, le château de Crozant, les trois églises fortifiées (Naillat, Sagnat et Saint-Sulpice-le-Dunois), les anciennes tours de position (comme au Boucher à Nouzerolles ou aux Guérennes à Dun) et plusieurs éléments isolés (notamment le Domaine des Places à Crozant ou le prieuré de Labetoulle à Saint-Sébastien) forment un corpus représentatif du patrimoine médiéval. Après 1500, des témoignages monumentaux vernaculaires sont conservés mais de nombreux éléments posent des problèmes d'identification et de datation.

DÉJÀ PLUS DE 450 SITES OU ŒUVRES RÉPERTORIÉS

Au 18^e siècle, l'agriculture ne permet plus de subvenir à tous les impôts et l'émigration temporaire des fameux « maçons creusois », va nettement s'intensifier (le pays de Dun fait partie d'une des trois zones du département les plus touchées par ce phénomène), de sorte que dès cette période, à la traditionnelle maison rurale viennent s'ajouter des maisons imprégnées par les modèles urbains reproduits par les maçons de retour dans la Creuse.

Outre l'épisode artistique des impressionnistes, le 19^e siècle se caractérise par un développement industriel : multiplication des moulins, constructions de tuileries et/ou briqueteries et création d'entreprises (verrière, atelier de menuiserie-sculpture sur bois, fabrique de limonade, tannerie, scierie et brasserie).

L'inventaire préliminaire conduit par la Conservation départementale du Patrimoine a donc pour objectif d'élaborer une documentation scientifique sur l'ensemble de ces éléments patrimoniaux, ce qui fournira aux collectivités et aux chercheurs un ensemble de données homogènes sur les édifices de la Communauté de communes du Pays Dunois. L'étude, toujours en cours, propose actuellement une sélection de 450 sites ou œuvres du Pays Dunois, du château fort de Crozant jusqu'à des croix ou fontaines. Les prochains mois devraient permettre l'achèvement complet du repérage sur le terrain. Les recherches archivistiques pourront alors débuter, en grande partie aux Archives Départementales de la Creuse mais également pour certains sites aux Archives Départementales de l'Indre et de la Haute-Vienne.

L'intégralité de l'étude sera alors consultable à la Conservation Départementale du Patrimoine à Guéret et au centre de documentation du Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine Culturel à Limoges. En 2011, il est prévu une publication qui proposera une vision large et documentée sur le patrimoine en partie méconnu du Pays Dunois. L'image (photographies et documents anciens) aura une place essentielle dans ce futur ouvrage qui devra être une synthèse historique et architecturale mais également un outil de valorisation du territoire. ■

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

PATRIMOINE DE PAYS

Pêcherie à Saint-Pardoux d'Arnet



MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Saint-Marien



OBJETS DU PATRIMOINE

Coffre de communauté (Eglise de Sagnat)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise de Saint-Marien



L'église de Saint-Marien a été donnée au monastère d'Aureil vers 1080. Le bâtiment actuel remonte au XIII^e siècle et a subi des restaurations importantes au XIX^e avec la construction de chapelles latérales. Un clocher carré en charpente à flèche octogonale, couvert d'ardoises, s'élève à l'extrémité occidentale de la nef. Au Nord, s'ouvre un portail brisé à deux voussures et frise chapiteau. La nef

baie éclaire le chevet plat. Une niche brisée abrite les fonts baptismaux dans la nef. Des armoires eucharistiques percent les murs du chœur, l'une d'entre elles décorée de peintures murales (Christ bénissant). Un bénitier rond en granite accueille le visiteur. L'ancien maître-autel porte un tabernacle à ailes en bois peint et doré (XVII^e) orné des statuettes d'un évêque, de Saint Jean-Baptiste, Saint Antoine et Saint-Marien. L'église Saint-Marien abrite également les statues en bois polychrome (XVIII^e) de son saint patron et de la Vierge à l'Enfant.

Notice extraite de Mingaud Alain - Eglises de la Creuse - Éditions Lucien Souny, 2006, p. 234



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES : LA RÉVOLUTION DANS LA CREUSE

Les Archives Départementales présentent actuellement, et jusqu'au 23 décembre, une exposition intitulée « La Révolution dans la Creuse, 1789-1795 ». Cette exposition est l'occasion

de découvrir un certain nombre de documents retraçant la manière dont cette période clé de notre histoire a pu être vécue dans le département. On y découvrira notamment un registre de comptabilité de l'époque révolutionnaire récemment restitué aux Archives Départementales.

Archives Départementales de la Creuse (Hall d'expositions), avenue Franklin Roosevelt, à Guéret. Entrée gratuite. Jusqu'au 23 décembre 2010, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

OBJETS DU PATRIMOINE

Coffre de communauté (Eglise de Sagnat)



D'une hauteur de 84 cm, d'une longueur de 2,71 m et d'une profondeur de 64 cm, ce coffre en chêne, de forme rectangulaire, est compartimenté de panneaux sur chaque face et fermé par deux serrures à morillons. Il s'agit d'un coffre de communauté comme en témoigne la

marque d'au moins trois serrures ; une quatrième serrure fut ajoutée plus tardivement. Sa destination d'origine reste hypothétique : peut-être appartenait-il à la communauté religieuse. De même, son utilisation reste aujourd'hui inconnue : coffre d'archives, de réserve... Il a été daté par dendrochronologie, ce qui a permis d'avancer comme date de fabrication la période entre 1560 et 1580. Des modifications auraient été apportées au XVIII^e siècle (serrures, division intérieure en deux parties). Par ses dimensions, sa datation avérée et sa typologie, ce coffre est un objet rare dans notre région. Il a été restauré en 2008 par l'AFPA Babylone / Région Limousin et a été inscrit au titre des Monuments historiques le 21 mai 2010.

PATRIMOINE DE PAYS

Pêcherie à Saint-Pardoux d'Arnet



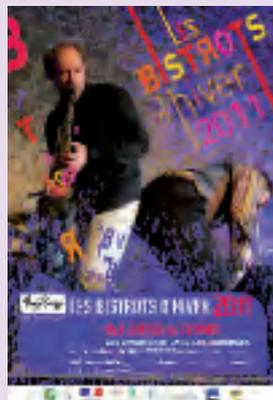
Les pêcheries sont de petites retenues d'eau, présentant des berges maçonnées ou non, aménagées sur une resurgence, une source ou un petit ruisseau. Traditionnellement utilisées comme réserve d'irrigation en saison sèche, elles pouvaient éga-

lement faire usage d'alimentation en eau pour les besoins de la ferme (pour abreuver les animaux domestiques, pour faire la lessive,...) là où les cours d'eau étaient absents et les nappes souterraines difficilement accessibles. Certaines pouvaient également faire office de réservoir à poissons, de bassin à laver les pommes de terre ou à rouir le chanvre.

Cette pêcherie, située à proximité du bourg, était autrefois précédée en amont par deux aménagements du même type qui ont aujourd'hui disparu.



BISTROTS D'HIVER

17 plats au menu
2010-2011

Cela fait maintenant 12 ans que l'association Pays Sage propose de « bien dimanche son hiver », en partageant une bonne table avec des amis ou des inconnus tout en écoutant des artistes pas encore célèbres mais forcément très proches. La convivialité et la création artistique trinqueron volontiers pour une série de 17 spectacles dans diverses auberges du Plateau de Millevaches et du Pays Sud Creusoise, à partir du 11 décembre à Flayat et jusqu'au 13 mars à Chaumeil et Royère-de-Vassivière.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2010
(EN SOIRÉE)

Eskelina (chanson pop-folk) à l'EAAF de Flayat (05 55 67 88 58).

DIMANCHE 9 JANVIER 2011

Joël Favreau (chanson française) chez Caouette à Eymoutiers (05 55 69 15 15).

DIMANCHE 16 JANVIER 2011

Juan de Lerida (flamenco jazz) à l'auberge Les Chevaliers, Bourgneuf (05 55 64 29 12).

DIMANCHE 23 JANVIER 2011

Norfolk AC (folk country) chez Nanou à Millevaches (05 55 95 63 08).

SAMEDI 29 JANVIER 2011

Cisco Herzhaft (blues) à La Mijotière à Mautes (05 55 67 88 58).

DIMANCHE 30 JANVIER 2011

Cisco Herzhaft (blues) à La Fontaine à Sornac (05 55 94 30 54) et **Gadjo Combo** (jazz manouche) à l'auberge du Bois de l'Etang à Peyrat-le-Château (05 55 69 40 19).

DIMANCHE 6 FÉVRIER 2011

Jacques Taddéi et Jean-François Prin (chanson française) à l'auberge des Tours à Gouilles (05 55 28 18 73) et **Les Dénicheurs** (chanson rétro) à l'auberge de Magnat-l'Etrange (05 55 67 82 88).

DIMANCHE 13 FÉVRIER 2011

Daniel Fernandez Trio (chanson du monde) au Sèchemailles à Ambrugeat (05 55 95 54 14) et **Le Chemin des Chèvres** (chanson) à l'auberge de La Feuillade à Faux-la-Montagne (05 55 67 92 13).

DIMANCHE 20 FÉVRIER 2011

La Talvera (musique trad) à l'auberge du Petit Breuil à La Courtine (05 55 66 76 67).

DIMANCHE 27 FÉVRIER 2011

5 Avenues (chanson), à La Cramailotte à Peyrelevade (05 55 94 73 73).

DIMANCHE 6 MARS 2011

Trio Zéphir (musique expérimentale), à l'Hôtel du Parc de Millevaches à Felletin (05 55 66 40 22) et **François Fabre** (chanson) au Moulin de Prat à Alleyrat (05 55 95 13 03).

DIMANCHE 13 MARS 2011

La Mal Coiffée (musique trad) à l'auberge des Bruyères à Chaumeil (05 55 21 34 68 ou 06 03 24 13 40) et **Une Touche d'Optimisme** (chanson pop-rock) à L'Atelier à Royère-de-Vassivière (05 55 64 52 22).

Contact : Association PaysSage – Mairie – Le Bourg – 23260 Magnat-l'Etrange – Tél/fax 05 55 67 88 58
Courriel : contact@pays-sage.net – Internet : www.pays-sage.net

THÉÂTRE

JEUDI 2 ET VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2010

Guéret

La vie est un songe

De Pedro Calderón, mise en scène de William Mesquich – Théâtre de l'Etreinte.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séance tout public jeudi 2 à 20h30 et scolaire vendredi 3 à 14h30

INFO : 05 55 52 84 97



JEUDI 13 JANVIER 2011

Aubusson

Fait(s) divers
(A la recherche de Jacques B.)

Interprété par Nicolas Bonneau – Compagnie La Volige.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

LUNDI 24 JANVIER 2011

Aubusson

Le Cabaret
des Vanités

Théâtre-création avec Le Groupe Incognito.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 3 FÉVRIER 2011

Guéret

Made in China

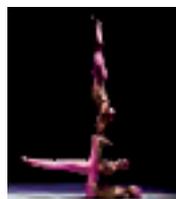
Textes de Thierry Debroux – Théâtre Octobre.
Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97

CIRQUE

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2010

La Souterraine

Le cabaret
des Acrostiches

4 acrobates, jongleurs, chanteurs et comédiens.

Centre culturel Yves Furet – Vendredi 10 à 20h30 ; samedi 11 à 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.LESACROSTICHES.COM



MERCREDI 2 ET JEUDI 3 FÉVRIER 2011

La Souterraine

Ieto

Danses et acrobaties avec Mosi Abdu Navarro et Fnico Feldmann.

Centre culturel Yves Furet – 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.IETO.FR

LECTURE

LUNDI 13 DÉCEMBRE 2010

Guéret

Les auteurs vivants
ne sont pas tous morts

Lecture par Francis Aïqui, 18h30 – Mise en espace par Françoise Maimone, 21h00.

Bibliothèque multimédia, Auditorium – La Fabrique – Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97

JEUNE PUBLIC

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2010
Aubusson



Moi j'attends
D'après Davide Cali et Serge Bloch – Compagnie O'Navio Théâtre.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – Jeudi 9 à 14h30 ; vendredi 10 à 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2010
Guéret

Geneviève Laloy « Si la terre... »

Dans le cadre des "Vendredis sorties", concert jeune public à partir de 6 ans.

Espace Fayolle – La Fabrique – Jeudi 9, séances scolaires (10h00 et 15h00) ; vendredi 10, séance scolaire (15h00) et tout public (20h00)

Réservation indispensable

INFO : 05 55 52 84 97

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2010
La Souterraine

Les métamorphoses de Nina



Danse avec la Compagnie du Nouveau Jour – Chorégraphies de Marie Papon et Sonia Delbost-Henry.

Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06

VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2010
Guéret



Matin calme

Danse, dans le cadre des "Vendredis sorties", chorégraphies de Nathalie Cornille – Compagnie Nathalie Cornille.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séances scolaires (10h00 et 15h00) et tout public (18h30)

INFO : 05 55 52 84 97

MERCREDI 5 JANVIER 2011
Guéret

Lapin

D'après Malika Doray – Compagnie du Dagor – Chantier ouvert au public.

Espace Fayolle – La Fabrique – Entrée libre – 16h30

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 21 JANVIER 2011
Guéret



Solomonde

Dans le cadre des "Vendredis sorties", épopée pour un clown et une porte, avec Jean-Louis Baille – Compagnie Les Indiscrets.

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h00

INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 28 JANVIER 2011
Guéret

La nuit MêmePasPeur

Dans le cadre des "Vendredis sorties", théâtre d'après les textes de Claudine Galea – Théâtre de la Tête Noire – A partir de 4 ans.

Espace Fayolle – La Fabrique – Séance scolaire (15h00) et tout public (20h00)

INFO : 05 55 52 84 97

DANSE

VENDREDI 3 DÉCEMBRE 2010
Aubusson



Le cabaret du 1^{er} flocon

Chorégraphie de Nathalie Pernette – Compagnie Pernette.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 20 JANVIER 2011
Aubusson



Le Bal et Miroir, Miroir

2 spectacles : le premier avec Marlène Rostaing, Compagnie Davai ; le second avec Mélissa Von Vépy, Compagnie Moglice-Von Verx.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30

INFO : 05 55 83 09 09

VENDREDI 28 JANVIER 2011
La Souterraine

Soirée Hip-Hop

Danse avec la Compagnie Stylistik – Chorégraphie et interprétation de Clarisse Veaux et Abdou N'Gom.

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.STYLISTIK.FR

MUSIQUE

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010
Guéret

Concert électro avec Nasser & Deb Master & Pharell

Chapelle de la Sénatorerie – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

OU WWW.MYSPACE.COM/DEBMASTER

JEUDI 9 DÉCEMBRE 2010
Guéret



Convergence

Concert performance de Pierre Jeannot autour de son installation vidéo.

Musée d'Art et d'Archéologie – La Fabrique – Entrée libre – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2010,
14 JANVIER ET 17 FÉVRIER 2011
Guéret

Concert des professeurs du Conservatoire Départemental Emile Goué

Les 14 et 15 décembre : « 3000 » Un opéra pour la planète, de Gérard Hiéronymus ; le 14 janvier : 2 pianos et flûte (Bach, Brahms, Debussy, Ravel etc.) ; le 17 février : Musique de chambre, carte blanche.

Auditorium du Conservatoire – 20h30

INFO : 05 44 30 26 90



LES 15, 16 ET 17 DÉCEMBRE 2010

Peyrelevalde / Bourgneuf / Aubusson

Filles de joies

Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin", conte, chanson et musique avec Lucie Catsu, Estelle Coquin et Nelly Cazal – Compagnie Le Chat perplexe.

Mercredi 15, Salle des Fêtes de Peyrelevalde ; jeudi 16, Centre Alain Gouzes à Bourgneuf ; vendredi 17, Théâtre Jean Lurçat, Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 13 JANVIER 2011

Guéret

Moi et son orchestre



Musique actuelle, chœur concert ouvert au public – Enregistrement live du nouvel album.

Espace Fayolle – La Fabrique – Entrée libre – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

SAMEDI 15 JANVIER 2011

Guéret

Zedrus

Dans le cadre de "DO RÉ MI Fayolle LA Fabrique", concert découvertes.

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00

RÉSERVATION INDISPENSABLE - INFO : 05 55 52 84 97

VENDREDI 21 JANVIER 2011

La Souterraine

The Elderberries + 1^{ère} partie régionale

Le chanteur Chris Boulton et ses musiciens seront accompagnés d'un quatuor à cordes.

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06

SAMEDI 22 JANVIER 2011

Guéret



Brigitte Fontaine en concert

Espace André Lejeune – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97

LUNDI 31 JANVIER 2011

Aubusson

Les Etrangers familiers – Un salut à Georges Brassens

Chansons avec La Campagne des Musiques à Ouïr, sous la direction artistique de Denis Charolles.

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09

SAMEDI 12 FÉVRIER 2011

La Chapelle-Saint-Martial

Une Italie qui chante

Concert à histoires avec Jean Métégnier – Compagnie Le Chat Perplexe.

Ancienne école (salle communale) – 19h30

RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 / INFOS : 05 55 62 56 70 OU

WWW.CIATE.NET

DIVERS

DU 18 DÉCEMBRE 2010 AU 2 JANVIER 2011

Guéret



Le Village de Glace

La municipalité de Guéret organise diverses animations sur 700 m² de glace : patinoire, pistes de luge, curling, jardin de glace pour les tout petits, etc.

Hall de l'Agriculture – Tous les jours sauf les 24 décembre soir, 25, 31 soir et 1^{er} janvier

INFO : 05 55 52 99 90 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



LES 11, 12, DU 16 AU 21 DÉCEMBRE 2010

Sous-Parsat

La Maison du Père Noël

Traversez le village dans un décor féérique et musical, vous rencontrerez le Père Noël et ses lutins en pleine préparation des cadeaux dans une maison illuminée.

Route de l'Eglise – De 18h00 à 19h00

INFO : 05 55 62 55 93

OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM



SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2010

Sainte-Feyre – Parc Animalier

Marché de Noël alsacien

Dégustation et vente de spécialités alsaciennes, jeux, contes, visite du Père Noël, etc.

Les Loups de Chabrières (sous chapiteau) – De 13h30 à 18h00

INFO : 05 55 81 23 23

LES 3, 10, 18 ET 21 DÉCEMBRE 2010

Guéret

Animations pour enfants

Lecture, projection de courts-métrages.

Bibliothèque Multimédia Intercommunale – Les 3 et 10 décembre de 9h30 à 10h30 (0-3 ans) ; les 18 et 21 de 15h00 à 16h00 (4-7 ans).

INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BMI-GUERET.FR

EXPOSITIONS

DU 2 NOVEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2010

Guéret



La Révolution dans la Creuse / 1789-1795

Exposition aux Archives Départementales – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00.

INFO : 05 44 30 26 50 OU WWW.CREUSE.FR

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2010 AU 6 JANVIER 2011

Ahun

La Hotte du Père Noël

Exposition-vente d'artisanat, bijoux, faïence, poterie, etc.

Office de Tourisme – Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 62 55 93

OU WWW.AHUN-CREUSE-TOURISME.COM

JUSQU'AU 27 FÉVRIER 2011

Île de Vassivière

Contre-Histoire de la Séparation

Exposition de Etienne Chambaud autour du concept de "Musée Décapité" : l'artiste questionne l'invention simultanée de la guillotine et du musée.

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

INFO : 05 55 69 27 27

OU WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM

A PARTIR DU SAMEDI 20 NOVEMBRE 2010

NOUVEL ACCROCHAGE AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE

Aubusson

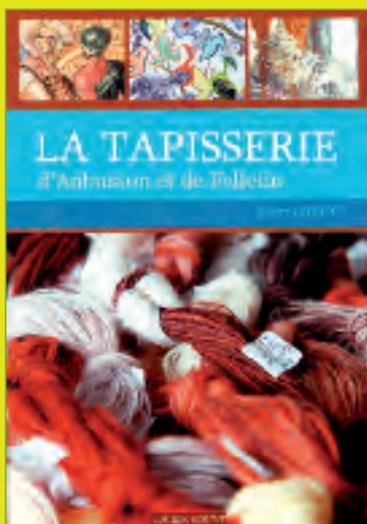
**Dynamisme aubussonnais du XVII^e siècle à nos jours
Panorama des collections, enrichies récemment par de nombreux dons**



Petit plus et nouveauté : En salle IV, grâce à un dépôt de quatre tapisseries appartenant

au Rectorat de Poitiers, nous pouvons présenter, pour la première fois des artistes qui sont relativement peu connus du grand public, qui ne sont pas encore représentés dans les collections du musée bien qu'ils aient marqué, chacun à leur manière, la tapisserie d'Aubusson dans les années 1960-1980. Borderie, Longobardi, Hureau et Millecamps. Auxquels nous joindrons Claude Loewer, dont l'épouse vient de léguer une tapisserie au musée.

Et aussi...



LA TAPISSERIE D'AUBUSSON ET DE FELLETIN

Par Robert Guinot

Aux éditions Lucien Souny
192 pages : 35 €

La Tapisserie d'Aubusson et de Felletin méritait bien un ouvrage de plus et Robert Guinot, journaliste au quotidien La Montagne devenu spécialiste de cet art qu'il côtoie depuis près de 40 ans et déjà auteur de plusieurs ouvrages, n'est pas chiche de précisions supplémentaires.

Robert Guinot a depuis longtemps gagné la confiance de tous les acteurs de la tapisserie marchoise : qu'ils soient artistes, manufacturiers, collectionneurs ou galeristes, tous lui ont volontiers ouvert leurs portes, l'ont soutenu dans son travail de recherche et dans la réalisation de ce nouvel ouvrage.

Sous le sobre titre La Tapisserie d'Aubusson et de Felletin, l'auteur nous propose de survoler l'histoire de la tapisserie depuis son origine jusqu'à nos jours, à travers les époques, la technique et l'économie, tout en proposant une prospective. Un éclairage novateur qui implique tous les acteurs de la tapisserie et passionnera les connaisseurs comme les novices en la matière.

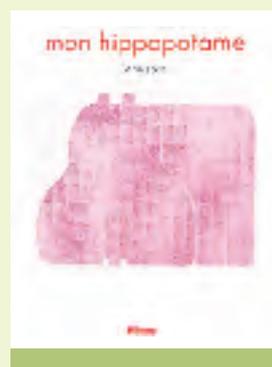
BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM DÈS 3 ANS

Mon hippopotame



Un album grand format, cartonné qui aborde les contraires avec des termes rarement utilisés avec les tout-petits comme :

tiers/moitié, opaque/transparent. On tombe tout de suite sous le charme de cet hippopotame dessiné de façon minimaliste. Les enfants peuvent suivre les contours des illustrations aux couleurs vives, tout en finesse et simplicité. Un magnifique objet, à ne surtout pas rater !

Mon hippopotame, par Janik Coat – Autrement, 2010 – 18 €

DOCUMENTAIRE

Sandrine Bonnaire : Le soleil me trace la route



Le soleil me trace la route, fruit d'une conversation avec les journalistes Tiffy Morgue et Jean-Yves Gaillac, retrace l'enfance et les 25 ans de carrière de l'actrice qui, à 16 ans, remporta le César du meilleur espoir féminin pour *A nos amours*.

Elle évoque son enfance en banlieue parisienne, ainsi que son expérience au cinéma en tant qu'actrice aux côtés de Pialat, Sautet, Depardieu ou William Hurt. Elle raconte aussi la réalisation de *Elle s'appelle Sabine*, le documentaire consacré à sa sœur.

Sandrine Bonnaire : Le soleil me trace la route / Conversations avec Tiffy Morgue et Jean-Yves Gaillac – Stock, 2010 – 297 pages – 25 €

BANDE DESSINÉE

Blacksad : L'enfer, le silence



Après cinq années interminables, voici enfin le retour du détective John Blacksad. Sa nouvelle enquête le mène dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans où le producteur

d'une maison de disques l'engage pour retrouver un célèbre musicien disparu. Une aventure très « Jazzy » où Diaz Canales et Guarnido confrontent leur héros à une galerie de personnages hauts en couleur : trafiquant de drogues, guérisseuse vaudou et privé sans scrupules.

Blacksad – L'enfer, le silence, de Juan Diaz Canales et Juanjo Guarnido – Dargaud, 2010 – 56 pages – 13,50 €

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE Vers un éco-département



Au moment où 193 pays viennent de s'engager à Nagoya à mieux protéger la biodiversité, le Conseil général de la Creuse tend, plus modestement, à mettre en place un « éco-département ». Cela s'inscrit notamment dans le volontarisme politique qui est le nôtre de mettre en avant l'équilibre entre développement économique et valorisation de notre patrimoine bâti, paysager, halieutique et touristique.

Cette volonté s'articule également autour de bon nombre de points comme l'action patrimoniale forte ou la politique d'accueil et de tourisme dynamique que nous avons initiées. C'est faire preuve, nous semble-t-il, de cohérence et de responsabilité que de promouvoir ce qui fait la force de la Creuse, le cadre de vie, l'espace « vert et bleu », l'environnement préservé...

Nous avons à ce titre plusieurs projets concrets d'ores et déjà engagés ou programmés : le projet d'aménagement d'une Maison de la Réserve sur l'Etang des Landes, le projet de PER (Pôle d'Excellence Rurale) sur l'éco-construction, la Vallée des peintres, emblématique du développement économique

et touristique de la Creuse et qui préserve les paysages chers à la peinture impressionniste de Monnet, l'engagement auprès des associations qui innovent, animent et structurent le territoire creusois, etc. Nous n'oublions pas non plus la valorisation de la vie économique et des filières qui font la force de notre département, avec notre soutien aux commerces, à l'artisanat, aux entreprises et à l'installation ou encore notre lien fort avec les structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui trouvent une raison d'être ici peut-être plus qu'ailleurs. Nous présenterons en outre prochainement un projet d'Agenda 21 adapté à la Creuse et capable de mettre en lumière nos bonnes pratiques environnementales.

Ainsi, un projet départemental respectueux des hommes et en harmonie avec notre espace, mettant en exergue l'authenticité de la Creuse, son originalité, sa spécificité, son art de vivre, sera notre fil conducteur dans les années à venir. Agir ainsi, ce n'est pas seulement penser à nous, c'est également préparer un monde meilleur pour les générations futures.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE Le bouclier rural, une belle supercherie !



La gauche creusoise lance sa dernière invention : le bouclier rural ! Initié par le maire socialiste de Lormes et aussitôt repris par les élus socialistes locaux, ces derniers s'inventent une posture de défenseurs des territoires ruraux ! Il n'en faut pas davantage pour crier à la supercherie !

L'idée reprise et surtout agrémentée d'une bonne dose de démagogie et

ne tient pas compte des réalités de terrain. Un bouclier sert à se défendre. Il convient donc de parler plutôt de développement adapté aux caractéristiques territoriales que de bouclier rural. De plus, l'efficacité des actions pour la ruralité repose sur des dispositifs mis en place depuis longtemps par les gouvernements de droite.

Citons les zones de revitalisation rurale nées de la loi Pasqua de 1995, texte attaqué et déferé au Conseil Constitutionnel par les élus socialistes, la loi de développement des territoires ruraux de 2005 ou la loi de décembre 2005 créant les pôles d'excellence rurale non votées par les parlementaires socialistes creusois qui s'empressent ensuite d'utiliser ces dispositifs pour leur territoire

(Pôle d'Excellence domotique à Guéret, Pôle Urgence Sociale à la Souterraine, Pôle sur le Thermalisme à Evaux-les-Bains et dernièrement l'idée d'un Pôle Eco-département lancée par J-J Lozach !), les aides à finalité régionale... Tous ces dispositifs permettent de dynamiser le territoire et sont financés notamment par l'Etat !

Concernant les emplois publics et la présence des services publics, la Montagne du 18 octobre dernier révèle que le Limousin compte près de 80.000 emplois publics dont 28.000 dans la fonction publique territoriale et 23.000 dans le secteur hospitalier. Notre région est la mieux dotée de France avec un salarié sur trois dans le secteur public et la plus compétente avec une place dans les premiers rangs pour la préfecture creusoise pour la délivrance des titres.

La gauche dit vouloir inventer une nouvelle société rurale... Mais laquelle ? Certainement ce qu'avait commencé à initier avec brio le Président du Conseil Régional soutenu par la majorité socialiste départementale : faire de la Creuse un espace à vocation récréative !

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine



05.55.81.24.30

Service d'assistance et
d'accompagnement
24h / 24

**CHOISIR
DE RESTER
CHEZ SOI**



DOMO CREUSE ASSISTANCE

Place du marché
11 rue des Sabots - 23000 Guéret
tél. **05.55.81.24.30** - fax 05.55.81.24.35
domocreuseassistance@ecoute19.fr



Fondation



**CAISSES D'EPARGNE
pour la solidarité**